

Le télétravail à l'étranger

Le bon raisonnement en 3 étapes

1. Droit du travail

**Sécuriser les aspects de droit du travail :
immigration, loi applicable, frais, etc.**

2. Régime de sécurité sociale

Identifier le régime de sécurité sociale applicable : UE/hors UE, convention bilatérale, etc.



Plus d'infos sur le site du Cleiss

3. Impact fiscal

Anticiper l'impact fiscal de la mobilité

**On espère que cela puisse
servir à d'autres personnes !**